



ALTERNATIVES AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Hélène Burel-Poignant - Sarthe Nature Environnement
Webinaire PRSE - mars 2022

air | pays de
la Loire
www.airpl.org





Propositions pour agir sur le gisement

Actions à prioriser car préventives

Elles minimisent les impacts environnementaux et coûts de gestion



Jardinage raisonné

Pour les particuliers et collectivités



- Choix des essences végétales : haie verte à croissance lente, alternance arbres caducs et persistants

Éviter haies de thuyas et laurier vert – Beaucoup d'entretien

- Entretien différencié des pelouses : adapter les plantes au climat, au sol, aux usages.
- Arrosage limité – Accepter les pelouses un petit peu jaunies
- Mulching – Tonte sans ramassage de l'herbe
- Eco pâturage – Herbes et ronces mangées par les ovins

→ Permet de diminuer la fréquence des tontes et élagages



Broyage

Collectif ou individuel

Location d'un broyeur pour petits branchages :

- Loueur professionnel : compter entre 70 et 100 € la journée
- Location entre particuliers – Voir sites internet spécifiques

Achat d'un broyeur pour petits branchages :

Attention au diamètre maximal des branches
à la puissance
à l'énergie utilisée

Penser à mutualiser la location ou l'achat

Idées d'actions pour les collectivités :

- Louer un (ou plusieurs) broyeur à ses habitants
- Organiser des journées broyage – *Pour sensibiliser à la pratique*
- Broyer les déchets des espaces verts (mutualiser entre communes)





Paillage avec déchets verts

Pour les particuliers et collectivités

Avantages :

- Nourrir les plantes et le sol (potager, fleurs, haies, ...)
- Garder l'humidité = limitation de l'arrosage
- Empêcher les mauvaises herbes de pousser
- Gratuit

Déchets verts utilisés : feuilles, tontes, broyat de branches

Eviter les tailles de résineux, car acides
Les utiliser pour pailler les allées



Idée d'action pour les collectivités :

- Mise à disposition d'une tondeuse mulcheuse pour les particuliers (gratuit ou location)



Le compostage individuel ou partagé

- Recyclage des déchets verts et bruns
- Transformation biologique des déchets organiques
- Production d'un amendement riche



Actions des collectivités :

- Mise à disposition des composteurs à faible coût (voir nul)
- Réunion d'information sur le compostage + distribution de composteurs
- Aide à l'organisation du compostage collectif (école, maison de retraite, pied d'immeuble, hôpital, ...)



La nourriture équilibrée

Matières azotées N

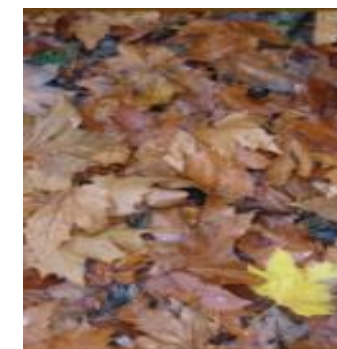
- Tontes de gazon
- Feuilles vertes
- Épluchures de légumes et fruits
- Restes de repas (sans sauce)
- Sachets de thé
- Marc de café

1/2

Matières carbonées C

- Papier
- Carton
- Feuilles sèches
- Paille, sciure
- Broyat de branches

1/2



Matière carbonée = structurant : donne une structure aérée et non compacte au compost.



- Fêtes locales
 - Fêtes du jardin
 - Trocs plantes
 - ...
- Utiliser la presse locale
réseaux sociaux***
- Un grand nombre de manifestations existent pour
 - s'y greffer et sensibiliser les particuliers.
 - Organiser des formations, animations de quartier.
 - Adapter son discours au public ET au territoire

Il existe de nombreux supports de communication – Empruntables



SENSIBILISER POUR CHANGER LES IDÉES REÇUES



flyer
[à télécharger ici](#)



rencontres



[Affiche à télécharger ici](#)



Paillage
Collecte en Déchèterie
Collecte Sélective Tonte Mulching
Broyage
Compostage



Propositions pour agir sur la collecte

Compétence des intercommunalités ou syndicats de gestion des déchets
L'implication des communes est souhaitée

Actions à mettre en place en second temps
Elles minimisent le brûlage, mais pas forcément le coût de gestion et génèrent des transports



Apport volontaire en déchetterie

- *Proposer un planning de broyage ?*
- *Sensibiliser sur place à la réutilisation des déchets verts au jardin ?*

Apport volontaire sur plateforme

- Mise en place de points de récupération sur le territoire
- Repose sur l'engagement des particuliers à se déplacer
- *Proposer du broyage sur ces plateformes ?*

Collecte en porte à porte

- Organisation logistique importante – Onéreux pour la collectivité
- Bien adapter les contenants mis à disposition des particuliers
- Ne responsabilise pas le particulier



Propositions pour agir sur le traitement

Actions à mettre en place par les intercommunalités ou syndicats
de gestion des déchets

L'implication des communes est souhaitée

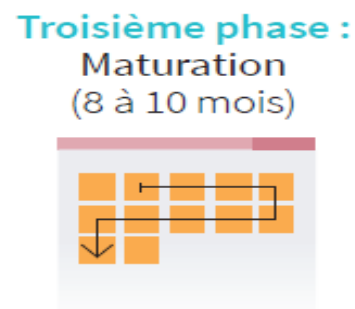
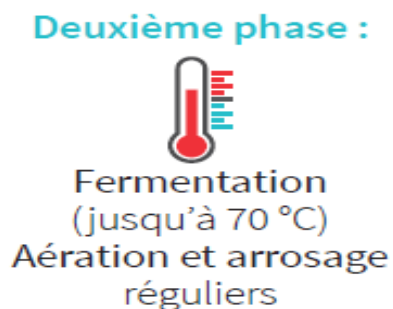


Compostage industriel

Compostage de tous les déchets verts – à grande échelle

Exemple du CVM à Allonnes :

- 17 500T déchets/an pour donner 9 000T compost
- Compost obtenu en 3 mois (accéléré par aération)
- Compost vendu aux agriculteurs, maraîchers, collectivités, ...





Co-compostage à la ferme

Partenariat gagnant-gagnant entre collectivités et agriculteurs

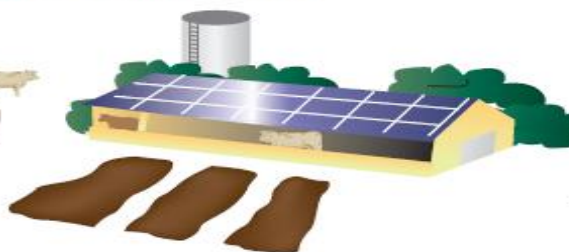
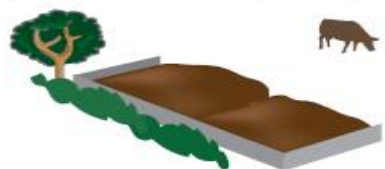
Avantages :

- **Agriculteur** – Production d'engrais organique et utilisation des déjections d'élevage (sans odeurs)
- **Collectivité** – Traitement durable des déchets organiques

Rôles de chacun : *(modulable selon le partenariat convenu)*

- **Agriculteur** – Mise en andain, mélange avec le fumier, retournement, épandage sur ses terres
- **Collectivité** – Collecte et transport des déchets déjà triés et broyés

Mise en andains avec le fumier, 2 à 4 retournements
avec suivi de la température
puis maturation (2 mois)



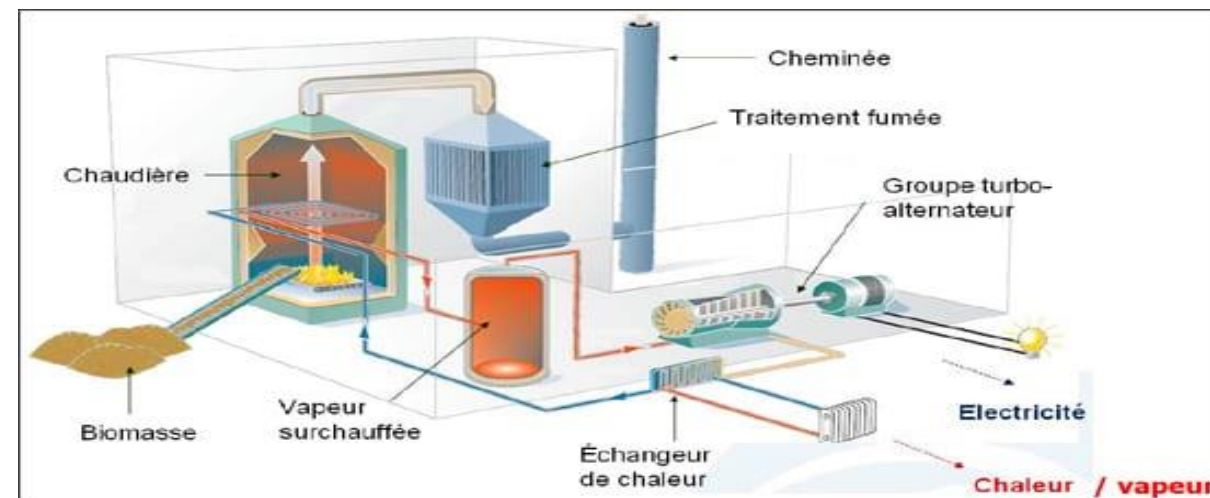
Épandage





Chaudière biomasse

- Réduction des coûts de transport et de gestion des végétaux
- Production de chaleur
- ➔ Diffusion dans bâtiments alentours
- Pour déchets verts ligneux



Méthanisation

- Adapté aux gros producteurs (collectivités, agriculteurs)
- Production de biogaz = valorisation énergétique
- Production de digestat = fertilisant
- Pour déchets verts non-ligneux





Des aides de l'ADEME existent pour les collectivités et entreprises



Renseignez-vous !
Voir plaquette « Alternatives au brûlage des déchets verts »

[Lien pour accéder à la plaquette de l'ADEME](#)



Témoignages de collectivités ayant mis en œuvre des alternatives

- Commune de Saint Mars d'Outillé : stockage des tailles et broyage 1 à 2 fois par an / réflexion sur la mise en place de jachères fleuries (cherchent des témoignages de communes)
- Commune de Mulsanne : font déjà le choix des espèces de végétaux à croissance lente, l'arrosage raisonné, le fauchage raisonné. Tonte faite seulement pour laisser un passage (comme un labyrinthe) + 1 tonte totale par an
- La Communauté de communes Orée de Bercé Belinois a mis un broyeur à disposition pour les communes de son territoire.
- Commune de Volnay : tonte raisonnée, compostage à l'école géré par une institutrice motivée
- Commune de Télouché : éco-pâturage, choix d'essences végétales à croissance lente
- Commune de Laigné : compostage à l'école
Et sans doute d'autres témoignages de votre part quant aux alternatives à développer sur notre territoire !